

7 juin 1820  
 Département  
 de 1821

Par arrêté de Monsieur le Préfet de la Charente Du 7 juin 1820  
 sont nommés Représentans des Contributions Publiques de 1821 —  
 1. Jean Brenier, 2. Pierre Gignac, 3. Martial Labourd  
 tous trois de Combiers, 4. Louis Dupier, 5. Jean Peyroux le  
 plus ancien de la Com. d'abord. (Certifié véritable).

Boulland

Aujourd'hui seize avant huit cent vingt au Bureau municipal de la  
 Commune de Combiers Canton de Larolette, arrondissement d'Angoulême  
 Département de la Charente, pardevant nous Maire de ladite Commune  
 Jussigné, et comparu Monsieur Jean Marie Jussigné chef de bataillon  
 en retraite chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur ayant son domicile  
 dans la Commune de Melle chef lieu de Canton et d'arrondissement Département  
 des Deux Sèvres lequel nous a déclaré être dans l'intention d'établir et fixer à  
 compter de ce jour, son domicile de fait et de droit, au hameau des  
 Monneries même Commune et surdit Département de la Charente, et compris  
 sur le rôle personnel de la même Commune; déclarant en outre être dans  
 l'intention d'exercer ses droits politiques dans cette même commune, et a  
 requis que la présente Déclaration soit consignée sur le présent registre  
 afin d'être portée sur le registre civique du dit arrondissement d'Angoulême  
 conformément au paragraphe II de l'article 45 du décret du 17 janvier 1806  
 et nous a requis acte de la présente Déclaration et a signé avec nous  
 à Combiers les jour, mois et an surdit.

Boulland  
 Maire

Jussigné